



# POLE JURIDIQUE PROCES VERBAL COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

**REUNION DU 7 JUILLET 2021  
PV N° 1**

**PRESIDENT** : M. Jean-Paul DURET

**PRESENTS** : Mme Isabelle BERSOUX - MM. Philippe AUDOUIN - Daniel PUYGRENIER

**ASSISTE** : M. Mounir SISSAOUI

**EXCUSE** : M. Simon FRONTOUT

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

**Présentation :**

Le Président Jean-Paul DURET, ouvre la séance et remercie les membres de leur présence et leur engagement au sein de cette commission.

Retour sur la formation du 10 Mai 2021, animée par Eric LESTRADE de la LFNA.

Il est rappelé à chaque membre, son devoir de réserve et de neutralité complète.

La commission se réunira de façon hebdomadaire, les mercredis à 18h30.

Pour la rentrée sportive, la commission s'étoffera avec un ou deux membres supplémentaires.

**Le Président,**  
**Jean-Paul DURET**

**La Secrétaire,**  
**Isabelle BERSOUX**

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI